

Conseil d'établissement

École Belleau, Gagnon

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 12 mai 2026, 18h30

Sont présents :

M. Mathieu Couture	(parent et président)
M Médérrik Larose	(parent et vice-président)
Mme Catherine Dumont	(parent)
M Alexandre Paré	(parent)
M. Francois Lévesque	(parent)
M. Nicolas Laflamme	(parent substitut)
Mme Gabrielle Mercier	(parent substitut responsable au comité de parent)
M. Cédric Dubé	(parent responsable au comité de parent)
Mme Isabelle Côté	(directrice)
M. Djika Mondonga	(directeur adjoint)
Mme Chantale Bouffard	(enseignante)
Mme Joanie Bussièrès	(enseignante)
M. Alain Gagné	(enseignant)
Mme Sylvie Guillemette	(enseignante)
Mme Julie Boucher	(soutient)

Sont absents :

Mme Donna Vigneault	(parent)
---------------------	----------

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre du 12 mai 2026.

M Mathieu Couture ouvre la séance à 18h30.

1.2 Présences et vérification du quorum

Les présences sont vérifiées et le quorum est obtenu.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 031 25-26.32

M Mathieu Couture fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est adopté par M. Médéric Larose.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 21 avril 2026 (courriel)

CÉ 031 25-26.33

Aucune modification au procès-verbal

Il est adopté par M. Cédric Dubé.

1.5 Suivi au procès-verbal du 21 avril 2026.

CÉ 031 25-26.34

Aucun suivi au procès-verbal

1.6 Intervention du public

Aucune intervention du public

2. CONSULTATIONS - DÉCISIONS

2.1 Budget provisoire (adoption)

CÉ 031 25-26.35

Mme Isabelle présente chacun des fonds. Le fond 4 qui est principalement en soutien aux enfants sera pratiquement entièrement dépensé. Le budget d'aide alimentaire dans le fond 4 sera probablement doublé pour l'an prochain.

Les sommes seront bien dépensées dans chacun des fonds.

Considérant qu'en vertu de l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire;

Considérant que, le Comité de répartition des ressources du centre de services scolaire a approuvé le modèle de décentralisation, conformément à la règle du ministère de l'Éducation exigeant la décentralisation d'au moins 20 % des allocations a priori vers les écoles et les centres;

Considérant que les directions d'école et de centres auront connaissance des allocations décentralisées dans leur budget 2026-2027, et ce, avant la conception des tâches; et

Considérant qu'un budget révisé sera présenté en novembre prochain afin d'y intégrer les allocations décentralisées liées aux élèves;

Il est résolu que le Conseil d'établissement adopte le budget initial présenté par la direction le 12 mai 2026.

Il est adopté Mme Gabrielle Mercier

2.2 Projet cour d'école : dépense de la clôture (approbation) CÉ 031 25-26.36

Il y a un changement de fond pour la dépense de la clôture. Mme Isabelle demande au conseil s'ils acceptent ce changement.

Il est adopté M Mathieu Couture

2.3 Liste de fourniture scolaire (approbation)

CÉ 031 25-26.37

Les listes de matériel scolaire seront transmises par courriel pour respecter les délais avec le fournisseur Coopsco.

Ce sera approuvé par courriel

2.4 Traiteur (décision)

CÉ 031 25-26.38

À la suite de l'offre reçu d'un autre traiteur, Mme Jessica a contacté Mme Paule pour connaître ses intentions l'an prochain. Elle désire rester encore l'an prochain. Nous conserverons Mme Paule pour l'an prochain.

2.5 Journées pédagogiques juin 2026 (approbation)

CÉ 031 25-26.39

Les journées prévues en juin ont maintenant plus de 50 enfants inscrits, par jour. Le service de garde sera seulement à l'école Gagnon en raison des travaux de peinture prévues à l'école Belleau.

2.6 Journées pédagogiques 20-21, 24-25 août (approbation)

CÉ 031 25-26.40

Le service de garde n'est pas offert les 20-21 août pour permettre une meilleure planification des enseignants et du service de garde.

Les 24-25 août le service de garde sera offert à l'école Gagnon. Il ne sera pas offert aux enfants inscrit en maternelle.

Il est adopté M. Nicolas Laflamme

2.7 Modification de l'acte d'établissement.

CÉ 031 25-26 41

Une toute petite modification est apportée à l'acte d'établissement.

3. INFORMATIONS

3.1 Organisation scolaire

Il y aura un total de 28 groupes comme cette année :

- 1 classe de maternelle 4-5 ans
- 4 classes de maternelle 5 ans
- 3 classes de premières années
- 1 classe de multi-niveaux première-deuxième année
- 3 classes de deuxième année
- 3 classes de troisième année
- 1 classe de multi-niveaux troisième-quatrième année
- 3 classes de quatrième année
- 4 classes de cinquième année
- 4 classes de sixième année

3.2 Maternelle 4 ans

La période d'inscription est terminée. Une pige a été effectuée par notre président sous la supervision de Mme Karine la secrétaire à Gagnon. La priorité était donnée à la fratrie. Pour le moment, il y a 8 enfants en maternelle 4 ans qui ont reçu une confirmation d'inscription.

3.3 Prochaines étapes en lien avec le changement d'orientation pour nos 6^e année

Les enfants seront bientôt informés en classe. Une lettre sera envoyée au même moment aux les parents

4. RAPPORTS

4.1 Rapport du président : aucun rapport du président

4.2 Rapport de la direction :

Le projet Ose entreprendre a gagné lors de l'événement qui a eu lieu . L'enseignante et les enfants sont très fier. Le projet des petits cuistots en maternelle et première année a été choisi par Desjardins pour leur beau projet. Ils recevront une aide financière.

4.3 Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Madame Chantale : Les cubes sont en cours, Le CPE viendra nous visiter bientôt.

Madame Joanie : 1^{er} cycle : Tout va bien! L'équipe Pelletier Dessercom est venue présenter leur projet du grand défi Pierre Lavoie aux enfants aujourd'hui.

Madame Sylvie : 2^e cycle : Tout le monde est de bonne humeur.

Monsieur Alain : 3^e cycle : Ça roule pour les grands. L'emballage de la fin semaine a très bien été pour le voyage à Ottawa.

Madame Julie : Le service va bien. Le soleil est bien attendu.

4.4 Rapport du service de garde

Madame Jessica : Les poste ont été fait pour l'an prochain. La signature aura lieu la semaine prochaine. Nous sommes dans la semaine du service de garde.

Madame Julie Castonguay sera notre nouvelle classe principale.

Madame Julie Boucher a obtenu le poste en maternelle 4 ans.

4.5 Rapport de la représentante au Comités de parents

Aucun rapport

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ 031 25-26.42

Levée de l'assemblée 19h27

Il est proposé par M Mathieu Couture

Proposition adoptée.



Directrice
Isabelle Côté



Président
Mathieu Couture

